



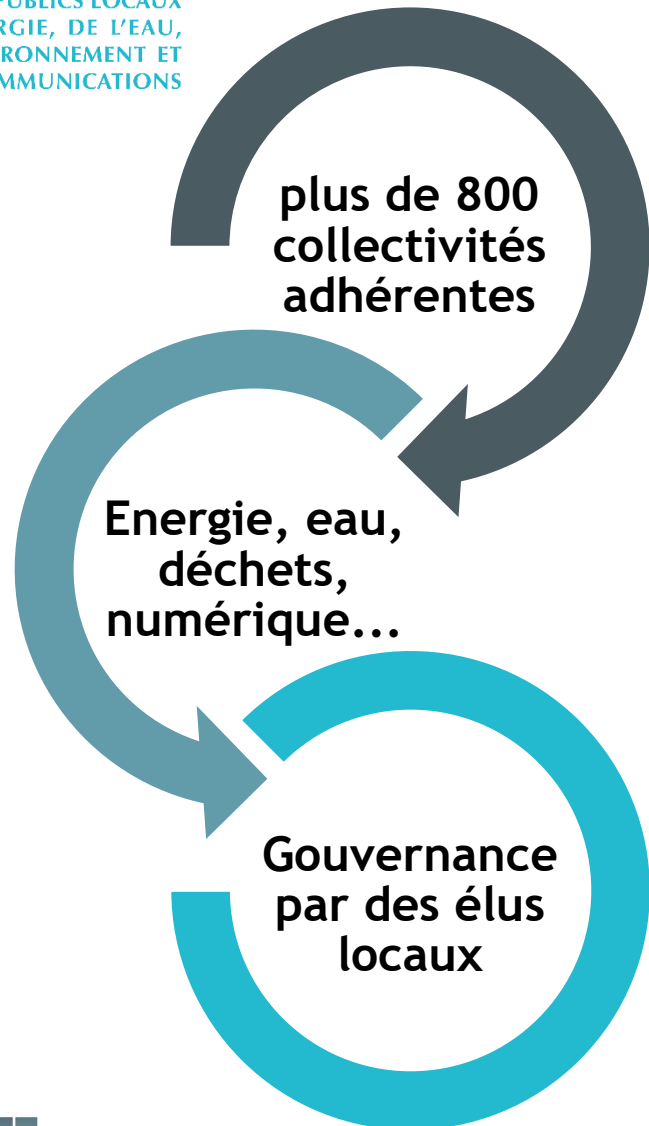
SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS



Les enjeux des services publics d'eau

Association nationale des collectivités organisatrices des services publics locaux

au service exclusif des collectivités locales



Accompagner

- Veille - analyse technique & juridique
- Réponse aux questions (hotline)
- Formations, publications

Valoriser

- Partage de bonnes pratiques
- Co-construction d'outils
- Réseau d'échanges

Représenter

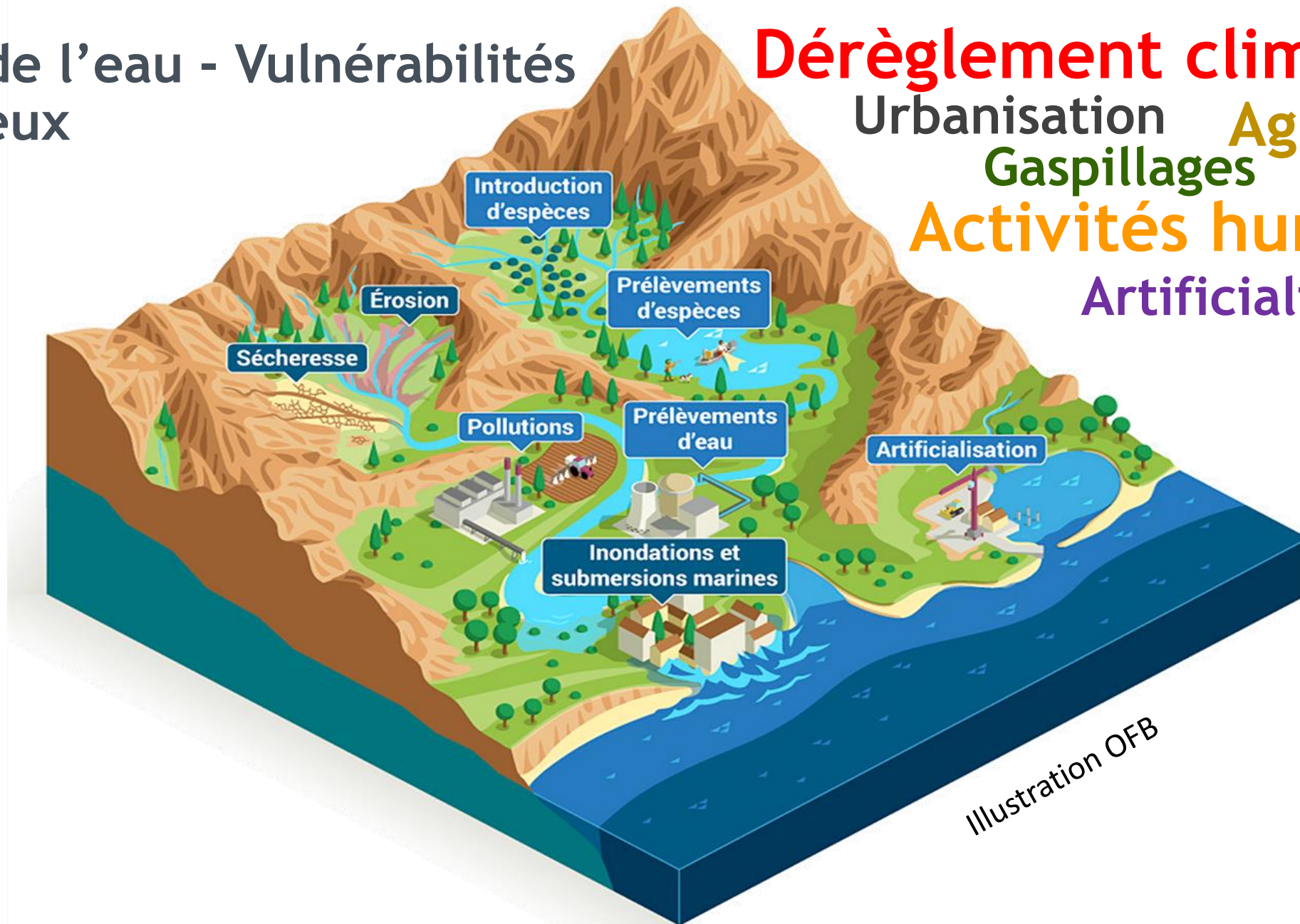
- Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics
- Force de propositions
- Réseaux d'acteurs nationaux et européens

Des valeurs

- Performance et pérennité des services publics locaux
- Solidarité (territoriale, sociale...) & mutualisation
- Proximité et maîtrise d'ouvrage locale

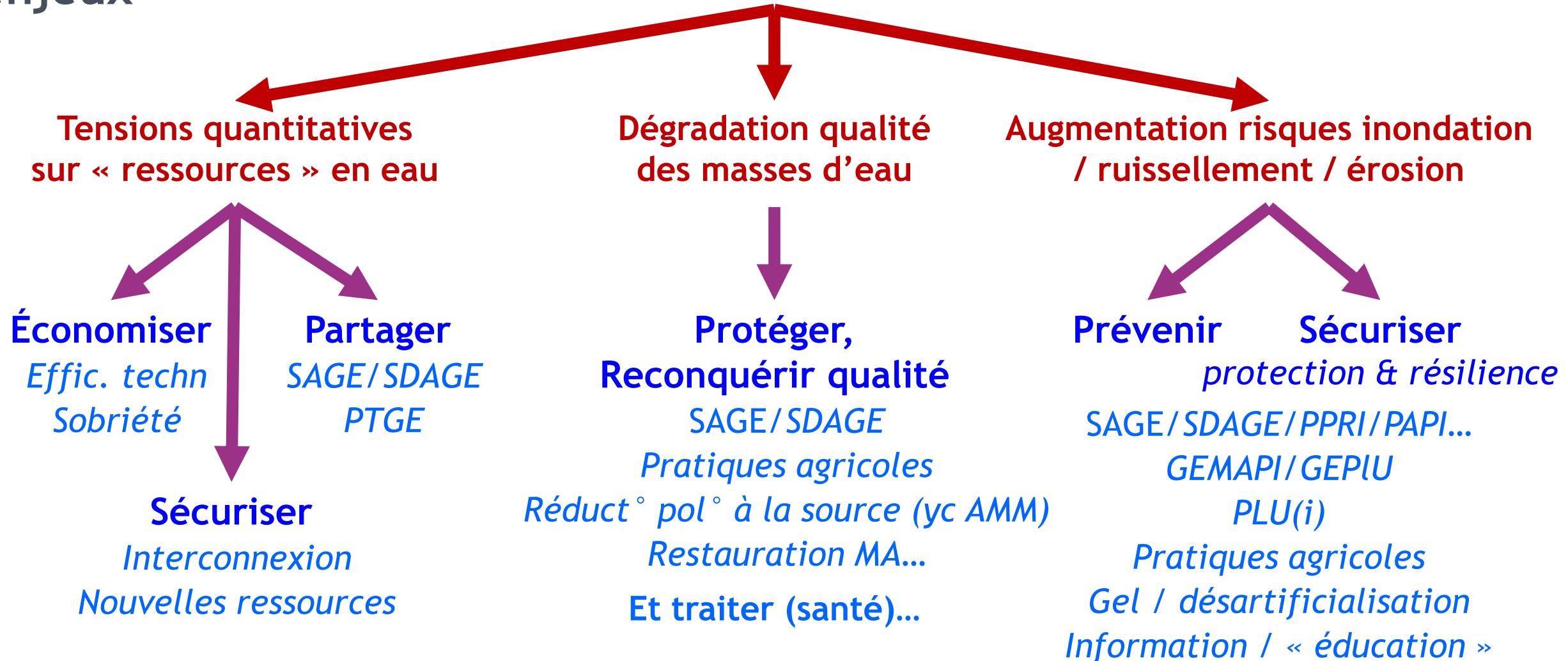
Cycle de l'eau - Vulnérabilités et enjeux

Dérèglement climatique
Urbanisation Agriculture
Gaspillages Pollutions
Activités humaines
Artificialisation
Etc.



Cycle de l'eau - Vulnérabilités et enjeux

Activités humaines « & » Changement climatique



L'accès à l'eau potable - le service public du point de vue de l'abonné

Attentes / demandes

- De l'eau → Quantité
- Au point de consommation → Domicile / établissement (éventuellement « extérieur »)
- « Potable » (ou adaptée aux usages ?) → Qualité / innocuité (a minima, réglementation)
- Évacuation des eaux usées et traitement → Absence de nuisance
- 24 h / 24, 365 j/an → Continuité
- Prix → Abordable ? Juste ? Gratuit ? Efficient ?
- Informations, réponses... → Qualité relations usagers

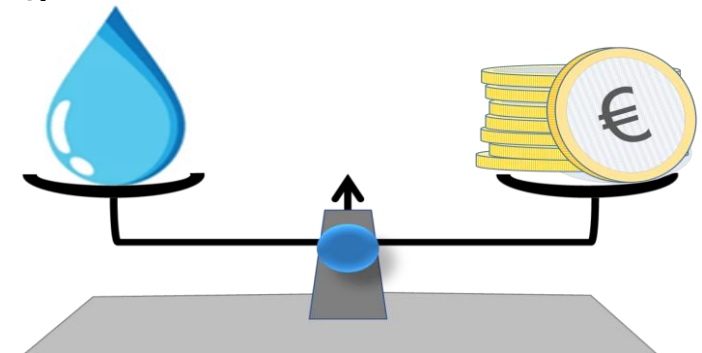
→ *Enjeux multiples : transparence ↔ confiance*

L'accès à l'eau potable - le service public du point de vue de la collectivité

Les grands enjeux :

- Assurer la **sécurité sanitaire** de l'eau distribuée
- Préserver et reconquérir la **qualité des masses d'eau**
- Faire face à la « **rareté** » de l'eau
- Protéger personnes & biens / **inondations & ruissellement**, gérer **eaux pluviales**
- Et des usagers « **satisfaits** » et « **responsables** »
- Le financement du service public :
 - Principe d'autonomie budgétaire
 - Financement du service par l'utilisateur

Avec une approche globale & transversale, privilégiant les « solutions fondées sur la nature »



Eau potable : sécurité sanitaire

- **Un principe : l'eau distribuée doit être conforme 365 jours/an, 24h/24**
- La Personne **Responsable** de la Distribution de l'Eau (PRDE) doit s'assurer de sa qualité en contrôlant les eaux brutes jusqu'aux points de consommation : respect des **valeurs limites** (microbiologiques, physico-chimiques générant un risque pour la santé à court, moyen ou long terme) et **références** de qualité (pour des paramètres caractérisant ou susceptibles de causer une dégradation de la qualité de l'eau)
- Les contrôles sont constitués :
 - D'un **contrôle sanitaire obligatoire** (proportionnel aux débits d'eaux brutes prélevées et à la population desservie)
 - Un **autocontrôle** initié sous l'entière responsabilité de la PRDE
- **Régime d'autorisation :**
 - Prélèvement (Code environnement)
 - Distribution (C. Santé publique) avec instauration de périmètres de protection (DUP) mais dans une logique de protection contre les pollutions accidentelles ponctuelles

Eau potable : sécurité sanitaire

Périmètres de protection



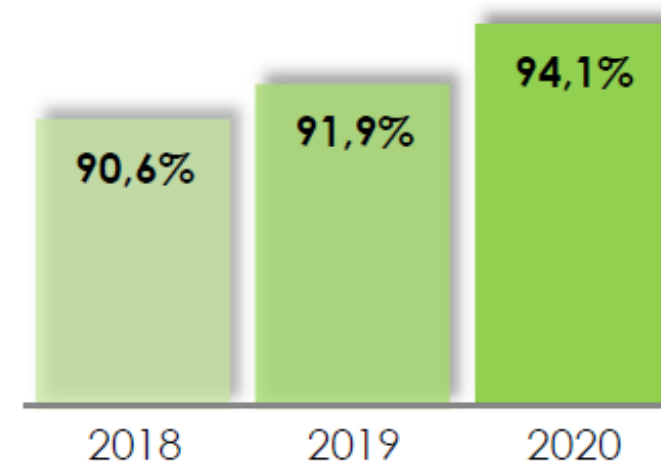
MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- ❖ Qualité microbiologique des eaux distribuées
- ❖ Qualité des eaux distribuées vis-à-vis des nitrates
- ❖ Qualité des eaux distribuées vis-à-vis des pesticides

94,1 % de la population a été alimentée en permanence par de l'eau respectant les limites de qualité réglementaires pour les pesticides. De plus, pour la quasi-totalité de la population alimentée par une eau non conforme, les dépassements des limites de qualité ont été limités en concentration et/ou dans le temps, ne nécessitant pas une restriction de l'usage de l'eau du robinet pour la boisson.

L'atrazine, bien que son utilisation soit interdite en France depuis 2003, certains de ses métabolites ainsi que de nouvelles substances dont la recherche se généralise grâce à l'amélioration des techniques d'analyse en laboratoire (métochlorose ESA, métozachlore ESA par exemple) sont les principales molécules à l'origine des dépassements de la limite de qualité.



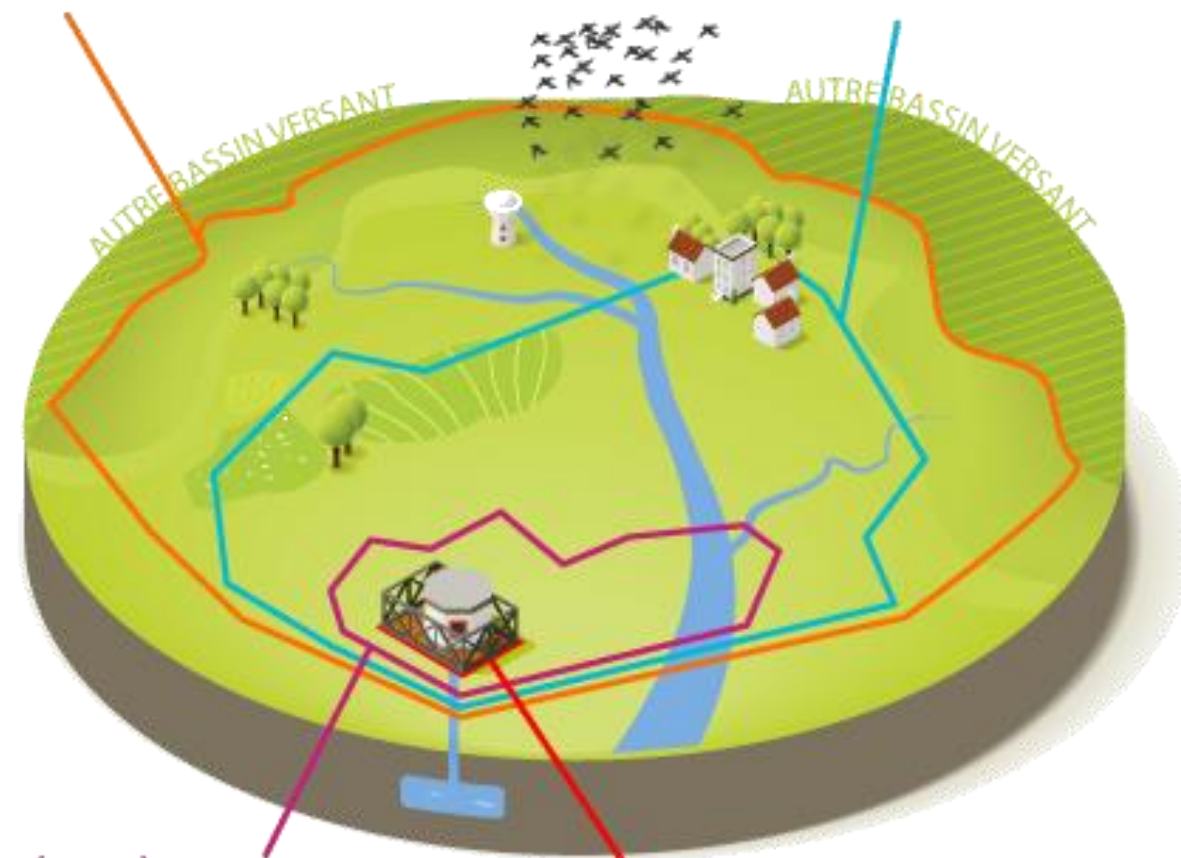
Eau potable : sécurité sanitaire

Périmètres de protection

- Essentiellement prévus pour prévenir les pollutions accidentelles (notamment microbiologiques)
- Très insuffisant pour protéger des pollutions diffuses
- Les pollutions diffuses étant plutôt gérées par le code de l'environnement

PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ
= Zone de vigilance

PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ COMPLÉMENTAIRE
= Contraintes modérées

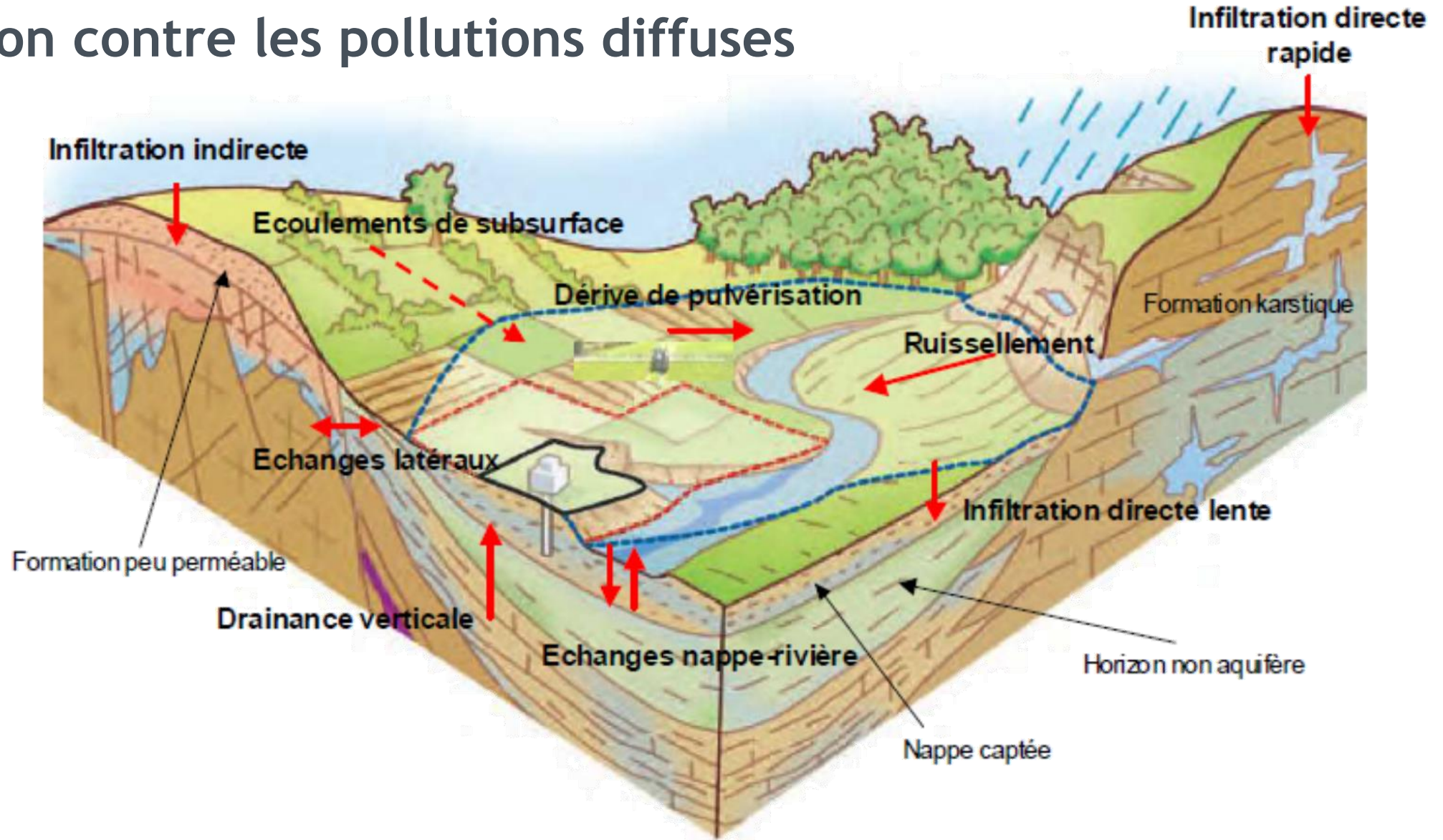


PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ SENSIBLE
= Contraintes fortes

PÉRIMÈTRE IMMÉDIAT
= Production d'eau uniquement

Eau potable : sécurité sanitaire

Protection contre les pollutions diffuses



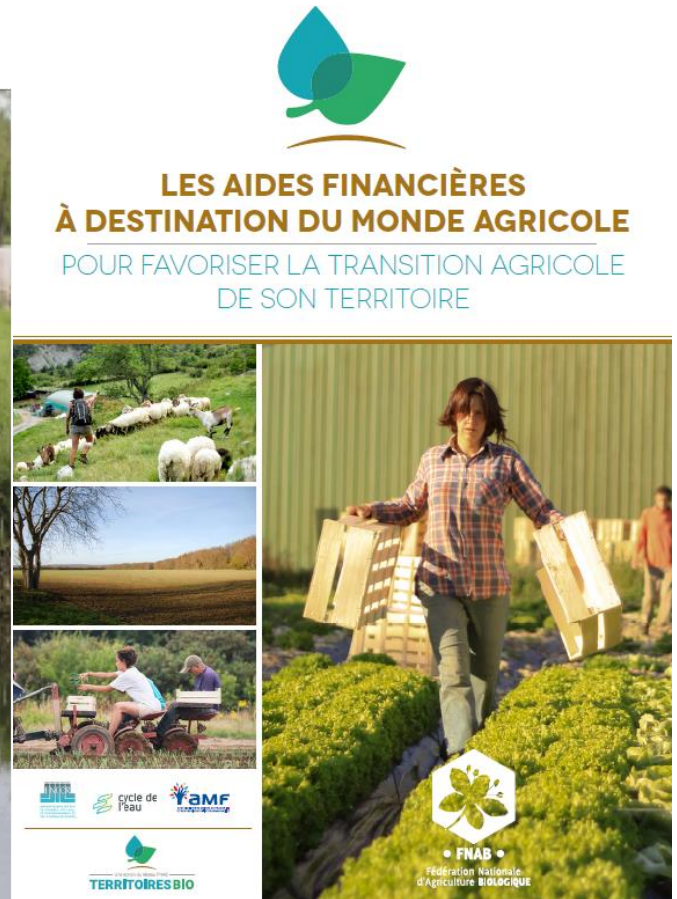
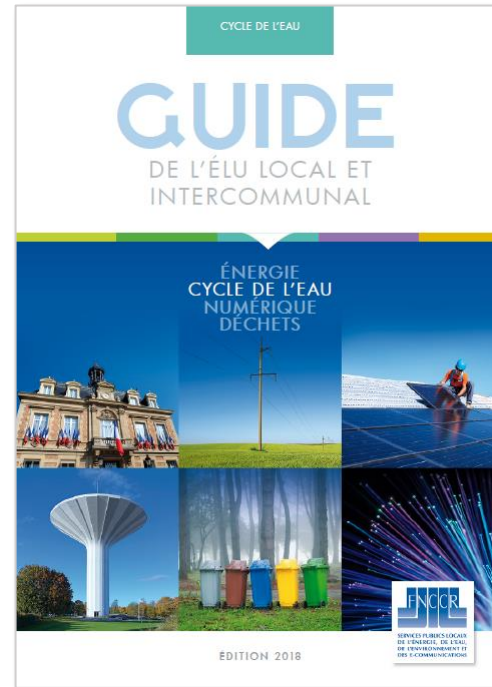
Préserver / reconquérir qualité des masses d'eau (eau potable et environnement)

 **Directive cadre sur l'eau : objectif bon état des masses d'eau en 2027** (échéance 2015 repoussée à 2021 puis 2027)
Projet de révision abandonné (2020) mais nouvelles substances seront prises en compte

Révision Directive Européenne Eau Destinée à la Consommation Humaine

- Polluants émergents : intégration de nouveaux paramètres
- Sécurité sanitaire : adoption d'une approche basée sur l'évaluation du risque (**PGSSE**) depuis la ressource jusqu'au consommateur
- Information des usagers (transparence)
- Droit à l'eau

Merci pour votre attention !



La FNCCR, organisme de formations certifiées Qualiopi

- Réglementation des aides agricoles pour la protection des captages
- Les Obligations réelles environnementales appliquées à la préservation de la ressource en eau
- Engager la mise en œuvre d'un PGSSE

Cyrielle VANDEWALLE

Gestion et Protection des ressources en eau
FNCCR

20 boulevard de Latour Maubourg - 75007 PARIS
www.fnccr.asso.fr - c.vandewalle@fnccr.asso.fr